

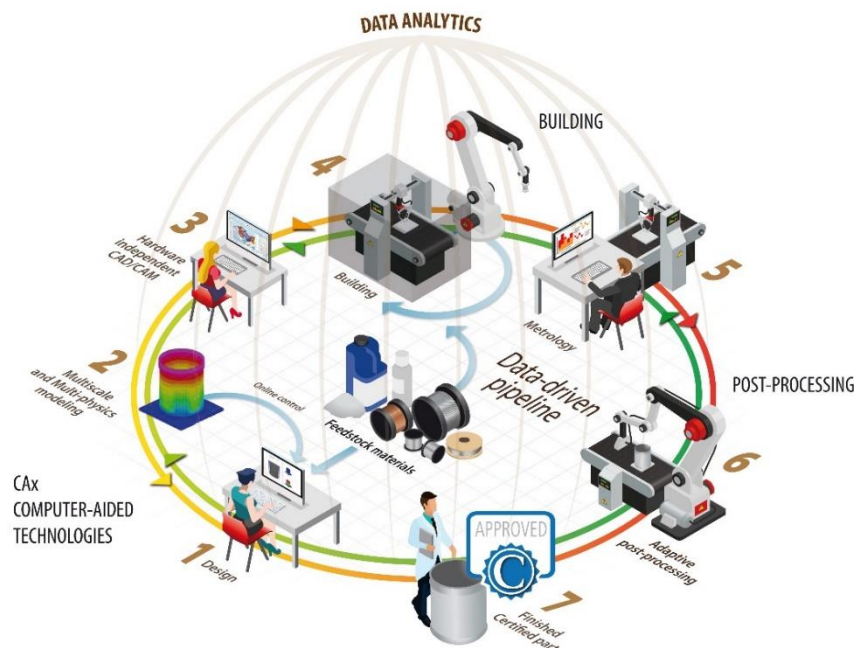
[Communiqué de presse]

Un an d'INTEGRADDE

- Le projet INTEGRADDE est une initiative ayant pour objectif de mettre en œuvre les technologies de fabrication additive (impression 3D) dans les environnements industriels européens. À cette fin, l'initiative va développer une stratégie visant à contrôler continuellement et intégralement les procédés de fabrication additive, de la conception du produit jusqu'à sa vérification finale.
- À l'issue d'une année complète d'activité, les 26 partenaires de cette initiative se réuniront en octobre prochain à Strasbourg (France) pour faire le bilan des 12 premiers mois du projet.

Date et lieu pour 2019 : Le projet INTEGRADDE tiendra son **assemblée générale 12M** (12 mois) les 29 et 30 octobre 2019. La réunion sera **organisée par le partenaire [IREPA LASER](#) dans ses locaux à Strasbourg.**

Une cinquantaine de professionnels et d'experts des **26 entités qui constituent le Consortium INTEGRADDE participeront à cette réunion** axée sur le suivi de la mise en œuvre des actions du projet, lesquelles visent à atteindre l'un des objectifs fondamentaux de la Commission européenne : faire progresser l'industrie de quatrième génération (Industrie 4.0) en **déployant les technologies de la fabrication additive (impression 3D) dans les environnements industriels européens, dans des conditions de fabrication réelles.**



Integradde Digital thread for AM



Ce projet est cofinancé par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne, d'après la convention de subvention n° 820776.

Suivez INTEGRADDE sur [Twitter](#) / [Facebook](#) / [LinkedIn](#) / [YouTube](#)



Innovations du projet et applications

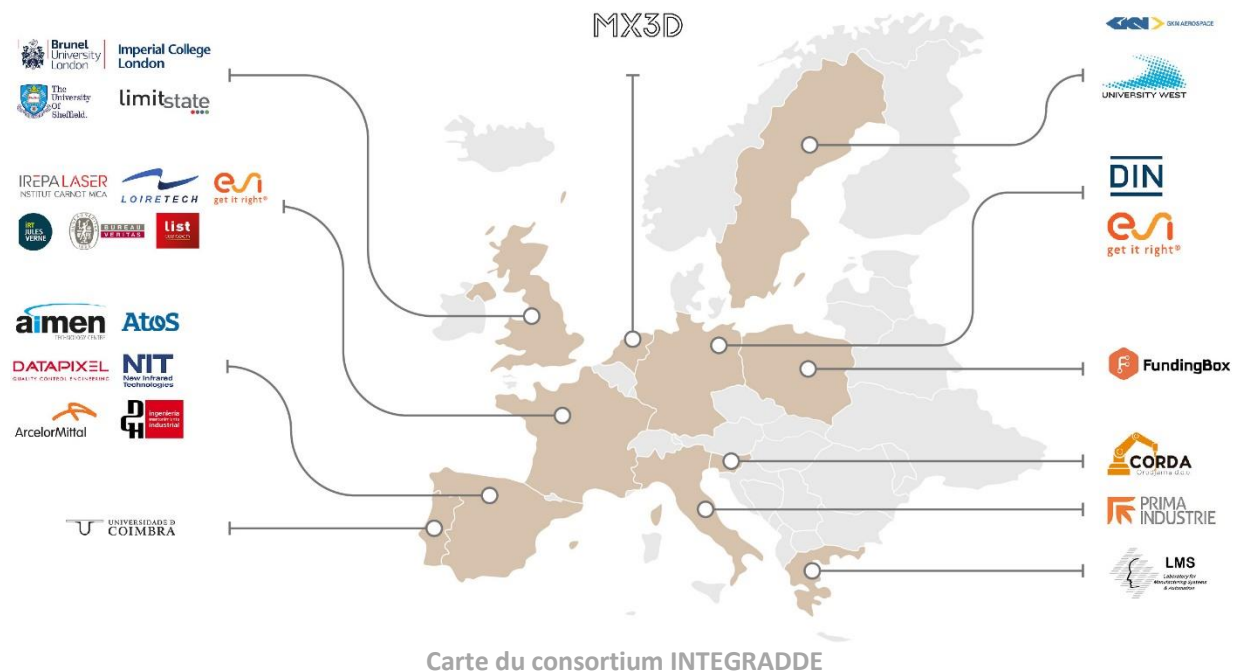
Pour atteindre les objectifs du projet **INTEGRADDE**, les membres du consortium développeront une **stratégie permettant de contrôler continuellement et intégralement des procédés de fabrication additive, de la conception du produit jusqu'à sa vérification finale**. On estime ainsi que **l'on pourra augmenter la fiabilité des procédés de fabrication additive de 40 % et leur vitesse de production de 25 %**. En outre, il deviendra possible d'envisager la fabrication de nouvelles pièces répondant à des exigences plus élevées et de simplifier les procédés actuels, tout en améliorant la qualité des pièces.

Les progrès réalisés dans le cadre de ce projet seront testés par les utilisateurs finaux par l'intermédiaire des entreprises du consortium qui appliqueront les développements de l'initiative INTEGRADDE à des secteurs très divers, notamment dans les industries du bâtiment, de l'aéronautique et de la construction automobile.

En outre, le consortium créera un **réseau de soutien aux entreprises qui souhaiteront évaluer la possibilité d'incorporer des technologies de fabrication additive à leurs procédés industriels actuels** en leur permettant d'évaluer l'impression 3D de pièces métalliques avant d'effectuer les investissements nécessaires pour incorporer ces technologies à leurs chaînes de fabrication en conditions réelles.

Le consortium INTEGRADDE

Le consortium INTEGRADDE dispose d'un **budget d'environ 17 millions d'euros, et est cofinancé par la Commission européenne à travers le programme H2020**. Le consortium, dirigé par la société AIMEN, se compose de **26 partenaires répartis sur 11 pays** : Allemagne, France, Slovaquie, Espagne, Grèce, Italie, Royaume-Uni, Suède, Pays-Bas, Pologne et Portugal.



Ce projet est cofinancé par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne, d'après la convention de subvention n° 820776.

Suivez INTEGRADDE sur [Twitter](#) / [Facebook](#) / [LinkedIn](#) / [YouTube](#)